## L'inflation

ciations collectives et qu'on réclame l'intervention du Parlement. Alors que d'aucuns prétendaient à Vancouver que le Parlement devait forcer les fonctionnaires en poste à Vancouver à retourner au travail, ils négociaient en effet avec succès.

M. Baker (Grenville-Carleton): Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. Après avoir écouté attentivement le discours du député, je tiens à lui dire, avec tout le respect que je lui dois, qu'il intervient un peu trop tard. Toute la question a été débattue à fond et franchement hier soir.

Une voix: Jusqu'à près de 4 heures du matin.

M. Baker (Grenville-Carleton): Nous sommes disposés à reconnaître que l'inflation étreint le pays, ce qui a créé des difficultés dans le processus de négociation. Mais le député devrait, je pense, relier ses observations à la motion qu'a présentée de bonne foi un membre du parti créditiste. Je me réjouis d'avance d'entendre les commentaires du député au sujet de l'inflation.

M. Guay (Saint-Boniface): Êtes-vous fatigué de votre longue nuit d'hier?

M. Baker (Grenville-Carleton): Je suis aussi frais et dispos que le député de Saint-Boniface (M. Guay).

M. Guay (Saint-Boniface): Alors, vous êtes fatigué.

L'Orateur suppléant (M. Penner): A l'ordre. Le rappel au Règlement du député a trait à la pertinence du discours du député qui a la parole. Ce dernier a déclaré nettement qu'il parle de l'inflation. Donc, ses observations cadrent bien avec l'énoncé de la motion à l'étude.

M. Kaplan: Monsieur l'Orateur, les Canadiens se sont rendu compte il y a longtemps que le parti conservateur ne comprend rien à l'inflation. L'intervention du député prouve qu'il n'a pas la moindre idée du rapport entre les salaires et l'inflation.

M. Dick: Vous parlez de grèves, non de salaires.

M. Baker (Grenville-Carleton): Le député ne parlait pas; je crois qu'il lisait.

M. Kaplan: Monsieur l'Orateur, je parlais du rôle que le Parlement devrait jouer dans le règlement des grèves quand des revendications immodérées sont jointes à des demandes salariales exagérées. Trop de Canadiens, trop de députés ont réclamé l'intervention du Parlement quand le processus de négociation collective avait encore de bonnes chances de réussir. A la fin, quelques heures avant que les députés fulminent contre le processus des négociations collectives, celui-ci a donné des résultats.

Lorsque le Parlement intervient dans le processus des négociations collectives, l'esprit de compromis qui en est l'élément le plus important, disparaît. Pourquoi une partie à un conflit accepterait-elle un compromis, si elle sait que le Parlement viendra éventuellement le régler? Pourquoi une partie ferait-elle droit à des demandes légitimes si elle sait pouvoir toutes les obtenir en pavoisant devant ses mandants? Si les dirigeants syndicaux peuvent pavoiser devant ceux qu'ils représentent, le président du Conseil du Trésor (M. Chrétien), au nom du gouvernement, peut en faire autant à la Chambre. Pourquoi les parties agiraient-elles autrement, si elles savent qu'après un certain temps, le Parlement viendra lui-même mettre fin à ce simulacre de négociations?

De véritables négociations collectives supposent un effort honnête, de la part des parties, des dirigeants des deux parties, en vue d'en arriver à un compromis. Voilà pourquoi le Parlement ne doit pas intervenir à la légère. Bien des gens n'ont plus confiance dans les négociations collectives. Voilà pourquoi je me suis réjoui, au moment du règlement de la grève, de ce que le processus des négociations collectives donne des résultats. Il ne saurait faire autrement, si les parties négocient de bonne foi et dans un esprit de compromis.

[Français]

M. André Fortin (Lotbinière): Monsieur le président, le Parti Crédit Social du Canada a présenté, conformément au Règlement de la Chambre, une motion sur le problème de l'inflation au Canada, relié aux problèmes des consommateurs. Cette motion, pour plusieurs députés, n'est pas importante ou prioritaire, semble-t-il, parce qu'il s'agit d'un problème qui aurait toujours existé ou parce qu'il s'agit d'un problème insoluble. On entendait cet aprèsmidi le président du Conseil privé (M. Sharp) expliquer que l'inflation est un produit importé des autres pays, que le Canada ne peut dominer sa propre économie. Au fait, en servant cet argument cet après-midi, le président du Conseil privé ou les libéraux admettent leur incapacité d'administrer le Canada, puisqu'ils mettent les mauvais effets de leur propre nonchalance «sur le dos» des autres pays en avouant qu'ils ne peuvent rien y faire, puisque cela ne dépend pas d'eux. Pourtant, monsieur le président, ces gens ont été élus, le Parlement est démocratique et il est suprême, et c'est au Parlement de décider de l'avenir et du mode d'organisation économique de notre pays. Ce n'est pas aux étrangers. Si telle était la situation, pourquoi un Parlement existerait-il au Canada? Si dans les secteurs vitaux de notre économie nous dépendons totalement des étrangers, monsieur le président, point n'est besoin à ce moment-là d'avoir un président du Conseil privé ou un Parlement ou un premier ministre. Notre travail, ici, devient de la «foutaise» si le Parlement n'est pas maître des destinées du pays pour l'orienter dans un sens ou dans l'autre.

(2040)

Si le Nouveau parti démocratique était au pouvoir, il orienterait probablement ce pays et son économie en abolissant l'entreprise privée, en s'y attaquant de front, et en mettant tout le monde sur un pied d'égalité. Cela prouve que le fait de mettre le Nouveau parti démocratique au pouvoir entraînerait un changement radical dans l'économie de ce pays. Je ne partage pas avec mes collègues cette orientation de l'économie. Nous croyons à l'entreprise privée. Nous croyons au respect de l'individu. Nous croyons que chaque homme, chaque personne humaine doit avoir sa chance dans notre pays. Monsieur le président, donnons le pouvoir au Parti Crédit Social du Canada demain matin et on verra, en utilisant soit la Banque du Canada, soit l'escompte compensé, non pas pour contrôler les producteurs ou les consommateurs, mais pour contrôler le sang économique de notre pays, que la production atteindra la consommation. Voilà ce qu'est l'escompte compensé. Monsieur le président, avec un gouvernement créditiste on sentirait d'ores et déjà un changement d'orientation dans notre économie, puisque l'argent serait au service de la population.